

la Sublime Porte, ni à la protection des Couronnes d'Espagne et d'Autriche. La Révolution française lui révéla une nouvelle combinaison politique, inconsciemment formulée par Prevost, mais lorsque Raguse demandera la protection effective de la France, Napoléon changera la protection en occupation.

La suite du consulat de Prevost ne démentit pas cet orageux début. Il ne se passa, au contraire, plus de jour sans un nouvel incident. Tantôt c'était un groupe de gamins jouant dans la rue la veille de Noël et saisissant, par inadvertance ou par espièglerie, les basques de l'habit de Prevost ; tantôt ce sont des ouvriers qui, se promenant le soir sur le Stradone, bousculent le Consul ; ou bien deux passants qui contrefont sa démarche pendant sa promenade avec son collègue de Naples. Ces rencontres, plus ou moins fortuites, provoquent des accès de colère de la part de Prevost. Ragnina est formellement assiégé de demandes d'emprisonnement, d'enquêtes, de punitions corporelles. Le sénateur Nicolas Bona présente ses excuses pour son domestique qui dans la rue aurait manqué de respect au consul. Celui-ci demande qu'il soit exposé au pilori avec l'inscription en langue « illyrique » : « Pour manque de respect au Consul de France ! » Le Conseil Mineur frappe d'une simple punition corporelle le domestique, et de quelques jours de prison les gamins et les ouvriers. Le 14 janvier 1765, un fait autrement grave se produisit à Gravose. Ce jour-là trois navires génois battant pavillon français et un grand bâtiment français mouillèrent dans le port de Gravose. Le magistrat de la Santé se rendit à bord du navire français pour y exercer son droit de visite. Prevost, averti par un membre de la colonie, descendit à Gravose dans une chaise à porteur. Il interpella vivement le fonce-